



L'espace public européen en question
Histoire et méthodologie

Questioning the European Public Sphere
An Historical and Methodological Approach

Corinne Doria & Gérard Raulet (dir./eds.)

Comment appréhender l'espace public européen ?

Corinne DORIA

Université Paris I – Panthéon-Sorbonne

Gérard RAULET

Université Paris-Sorbonne

L'existence d'un espace public européen est considérée comme centrale dans le processus de la construction européenne. La volonté de constituer une Europe qui ne se limite pas à sa dimension politique, juridique et économique, faisait partie intégrante du projet des pères fondateurs, qui voulaient créer en Europe un espace culturel commun, reconnu comme tel par ses citoyens. Certes, le Traité de Maastricht a rappelé à la fois la vocation de l'Union à permettre « l'épanouissement des cultures des États » et insisté sur leur « héritage culturel commun ». En 2001, lors de la préparation du *Livre blanc sur la gouvernance*, la Commission européenne a même mis en place un groupe de travail sur l'« Espace public européen ». Néanmoins, au cours des soixante dernières années, l'Europe s'est pour l'essentiel construite comme espace politique, juridique et économique.

Espace potentiel, car incomplet à l'heure actuelle – ce serait l'une des raisons du déficit démocratique de l'Europe¹ –, l'espace public serait pourtant est en train de se constituer. On en donne pour preuves des indicateurs de natures très diverses, tels que les symboles de l'Europe (le drapeau européen, l'Hymne à la Joie adopté comme hymne européen), la monnaie unique, la libre circulation des personnes et des biens sur le territoire européen, les programmes de coopération culturelle, la place croissante occupée par les nouvelles européennes dans les médias nationaux, les manifestations sportives comme les championnats d'Europe de football ou d'athlétisme. L'intégration européenne sera accomplie – estime-t-on – lorsque le processus censé être le dénominateur commun

¹ Cf. Éric Dacheux, « L'espace public : un outil d'analyse de la construction politique de l'Union européenne », in : *Id.* (dir.), *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, pp. 9-20.

de toutes ces manifestations sera achevé et qu'on sera enfin en présence d'une véritable identité européenne et d'un *demos* européen. L'évolution conduisant à la formation d'un espace public européen est présentée dans une perspective téléologique, liée au succès même du projet européen dont l'échec est – en dépit des Cassandre de plus en plus nombreuses – hors de question².

L'espace public, notion polysémique

La notion d'espace public est désormais largement adoptée par de nombreuses disciplines (sciences politiques, philosophie, sociologie, sciences de la communication, architecture) pour appréhender le monde politique et social. Cette catégorie n'a cessé d'alimenter les débats depuis la parution de l'ouvrage de Jürgen Habermas *Strukturwandel der Öffentlichkeit*³. L'*Öffentlichkeit* (espace public) habermassienne se réfère à une pratique qui fait son apparition au XVIII^e siècle en France et en Angleterre. À cette époque, la bourgeoisie manifeste un besoin d'interaction et de communication (d'abord pour des raisons essentiellement économiques), qui l'amène à s'intéresser au fonctionnement de l'État, au droit, à la fiscalité. Apparaissent alors une série des lieux et de formes de la sociabilité (salons, cafés, journaux) dont l'ensemble va constituer ce que Habermas appelle *Öffentlichkeit*. Dans l'*Öffentlichkeit* ce sont des personnes privées, égales entre elles, qui se rencontrent, discutent, entrent en relation. Dans cet espace et à travers ces pratiques, les opinions sortent de l'espace privé et sont mises en circulation, alimentant un débat collectif. À travers la discussion, elles se transforment en affirmations rationnelles et consensuelles (l'opinion publique) et les personnes qui prennent part au débat (et qui font un usage public et libre de la raison) acquièrent des idées de plus en plus éclairées.

Parmi les thèmes débattus dans l'*Öffentlichkeit*, une place importante revient aux actes du pouvoir politique, qui sont passés au crible de la raison publique, de la critique exercée par des personnes cultivées et qui n'envisagent rien d'autre que le bien public. Cela oblige le pouvoir à sortir du secret et à se confronter à des interlocuteurs. La politique ne peut alors demeurer plus longtemps le domaine du secret et de l'arbitraire

² Voir à ce propos Victor Pérez-Díaz, « La Cité européenne », in : *Critique internationale*, 1/1998, pp. 101-126 ; Yves Mény, Pierre Muller et Jean-Louis Quermonne (dir.), *Les politiques publiques en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1995.

³ *Strukturwandel der Öffentlichkeit. Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, Luchterhand, Neuwied, 1962. On trouvera une synthèse efficace du concept habermassien dans Thierry Paquot, *L'espace public*, Paris, La Découverte, 2009. Voir également dans le présent volume la contribution de Gérard Raulet « Habermas and the Mutations of the Public Sphere. An Overview within the Neo-liberal Context ».

et retrouve sa signification étymologique de *res publica* (chose publique). L'*Öffentlichkeit* se configure ainsi à la fois comme un espace de rapprochement et de différenciation entre l'État et la société civile.

À la fin du XIX^e siècle, cette configuration se modifie. L'État commence à intervenir dans des domaines qu'auparavant il se contentait d'arbitrer, notamment le domaine économique. La distinction entre société politique et société civile – qui était une des conditions de l'existence de l'*Öffentlichkeit* habermassienne – commence alors à devenir moins nette. Les modalités et les lieux de l'*Öffentlichkeit* connaissent d'ailleurs un changement dans leur sociologie, car on voit surgir d'un côté une minorité de spécialistes et de l'autre une masse moins informée, ce qui entraîne une modification du rôle et de la fonction que l'*Öffentlichkeit* remplissait auparavant. Le public cesse d'être un interlocuteur du pouvoir pour devenir objet de conquête de la part du politique, qui n'aspire qu'à gagner sa confiance par des moyens répondant parfois à une logique purement utilitaire.

Le succès du livre de Habermas est lié à l'exceptionnel potentiel heuristique de la notion d'*Öffentlichkeit*, que les traductions ont d'ailleurs permis de développer ultérieurement. Le passage d'*Öffentlichkeit* à « espace public » dans la traduction française de 1978⁴ à « *opinione pubblica* » dans la version italienne sortie sept ans auparavant⁵, à « *public sphere* » dans l'édition anglaise de 1989⁶ a produit une série de décalages par rapport à la pensée originelle de Habermas. Cet éloignement a ce faisant permis d'engager dans la communauté scientifique un débat autour d'une catégorie dont plusieurs disciplines ont reconnu la fonctionnalité dans leur domaine d'expertise. Quels que soient les doutes qui, de Pierre Bourdieu à Marx, ont été soulevés au fil du temps à propos de l'intérêt heuristique de cette notion, la philosophie, les sciences politiques, la sociologie, les sciences de la communication, l'architecture et les études urbaines se sont finalement appropriées cette notion et lui ont donné une définition adaptée à leurs exigences⁷.

La science et la philosophie politiques ont été parmi les premières disciplines à adopter le concept d'espace public. Cela n'est nullement surprenant, puisqu'aussi bien la dimension politique est prioritaire dans l'analyse de Habermas. Cet espace comprendrait donc tous les lieux

⁴ *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978.

⁵ *Storia e critica dell'opinione pubblica*, Roma-Bari, Laterza, 1971.

⁶ *The Structural Transformation of the Public Sphere*, Cambridge, Polity, 1989.

⁷ Ce point a été relevé par Thierry Paquot (*L'espace public, op. cit.*) ainsi que par Éric Dacheux (« Nouvelle approche de l'espace public européen », in : *Questions de communication*, 14/2008, pp. 221-242).

de rencontre et de communication entre la société civile et le monde politique, que ce soit lors de la rencontre d'un chef d'État ou d'un ministre avec les citoyens, d'un député avec les électeurs, que l'espace définit par les journaux, les émissions radio et télé, internet, etc. Il s'agirait principalement d'un espace médiatique ou de l'ensemble des espaces médiatiques du débat politique. La philosophie politique a théorisé l'espace public comme un élément de légitimation de la démocratie. L'espace public serait donc à la fois le lieu où la politique se fait connaître par les citoyens, annonce ses intentions et ses programmes, soumet ses actes au crible de la publicité. L'espace public devient alors non seulement *un* lieu mais *le* lieu de la légitimation du politique. La science politique a aussi donné une définition plus restreinte de l'espace public, qu'elle identifie avec les lieux du pouvoir au sens propre, où se déroule l'activité politique et où ont lieu les rencontres officielles – au niveau national et international – entre ministres, chefs d'État, députés, c'est-à-dire entre les « professionnels » de la politique. Cet espace politique s'identifierait donc plutôt avec des lieux physiques, tels que les ministères, les parlements, la salle de conférence de l'ONU, etc.⁸ Dans cette définition, il est possible de voir un glissement de sens par rapport à la définition plus générale évoquée plus haut. Plus que les lieux de rencontre et de communication entre la sphère civile et la sphère publique, elle évoque une dimension propre à une communauté (celle des « professionnels de la politique ») dont les citoyens connaissent l'existence mais à laquelle ils n'ont pas accès et qui devient publique par métonymie, car en démocratie tout ce qui relève de la politique est et doit être public.

La sociologie a adopté une définition beaucoup plus souple de l'espace public. Dans cette discipline, il indique un champ d'expérience d'une société qui comprend « tout ce qui est important pour ses membres, que cette importance soit réelle ou supposée »⁹. L'espace public serait donc ce qui permet aux différents composants de la société (individus et groupes) d'entrer en relation sur la base d'intérêts communs et qui rend possible que les communautés (qui par définition sont cloisonnées et dont les membres partagent un espace commun) forment une société.

Les sciences de la communication, qui ne se sont emparées de cette catégorie qu'à une époque assez récente, en ont fait un des principaux outils de leurs travaux. Des études importantes dans ce domaine sont dues

⁸ Voir Hagen Schulz-Forberg, Bo Strath, « Soft and Strong European Public Spheres », in : Robert Frank, Hartmut Kaeble, Marie-Françoise Lévy *et al.*, *Un espace public européen en construction. Des années 1950 à nos jours, Building a European Public Sphere. From the 1950s to the Present*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2010, pp. 55-76.

⁹ Oskar Negt, *L'espace public oppositionnel* (trad. de l'allemand par Alexander Neumann), Paris, Payot, 2007, p. 56.

à Bernard Miège qui, dans *La société conquise par la communication*¹⁰ et *L'espace public contemporain. Approche Info-Communicationnelle*¹¹ identifie quatre grands modèles de communication qui organisent un espace public entre le XVIII^e et le XX^e siècle : la presse d'opinion (milieu du XVIII^e siècle), la presse commerciale (à partir du milieu du XIX^e siècle), les médias audiovisuels de masse (depuis le milieu du XX^e siècle) et les relations publiques généralisées (depuis les années 1970).

L'architecture et les études urbaines identifient l'espace public (ou les espaces publics, le vocabulaire propre de ces disciplines utilisant l'expression plutôt au pluriel) avec les lieux physiques ouverts et accessibles à tous de façon libre et gratuite. Il s'agit donc des places, des rues, des jardins, des parcs, des réseaux de la voirie, des lieux, en général, qui permettent la mise en relation et la communication entre les êtres humains.

Le tableau que nous venons de brosser rend bien compte de la polysémie de la notion d'espace public¹². L'espace public se révèle une locution à la sémantique complexe, dont les sens s'enchevêtrent et se superposent. C'est probablement la raison qui a conduit certains chercheurs à s'orienter vers une définition « minimale » ou « essentielle » de l'espace public. Éric Dacheux, dans son ouvrage *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*, le définit comme espace de médiation entre la société civile, le système politico-institutionnel et le système économique, trois sphères qui ne sont pas étanches mais poreuses entre elles¹³. L'espace public serait donc le lieu où, à travers le débat et la confrontation (parfois conflictuelle) se dégage une vision commune et partagée. L'historien Robert Frank dans la conclusion du collectif *Un espace public européen en construction* définit l'espace public comme « espace concret ou informel de circulation des idées et des informations, de délibération et de débats, de circulation d'émotions collectives, dont l'homogénéité repose sur la simultanéité des sujets et des questions qui nourrissent les conversations, les discussions et les humeurs¹⁴ ».

Les débats et les recherches passées et en cours montrent à quel point l'espace public européen est une catégorie incontournable pour comprendre le processus d'européanisation. Ce qui surgit aussi de toute

¹⁰ Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1989.

¹¹ Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010.

¹² Cette caractéristique avait déjà été remarquée par Oskar Negt (*L'espace public oppositionnel, op. cit.*).

¹³ Éric Dacheux, *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003.

¹⁴ Robert Frank, « Conclusion », in : Robert Frank, Hartmut Kaeble, Marie-Françoise Lévy et al., *Un espace public européen en construction, op. cit.*, p. 249 sq.

évidence est la difficulté d'un usage fonctionnel de cette catégorie, faute d'une définition partagée. La plupart des recherches centrées sur l'espace public européen commencent par affirmer la nécessité d'une définition, sans prendre forcément en compte les travaux précédents, et proposent à l'issue de leur parcours une nouvelle définition, ce qui rend leurs résultats difficilement comparables. L'espace public européen paraît donc en proie à un processus de redéfinition permanente.

Le débat autour de l'espace public européen

Le débat sur l'espace public européen commence à partir des années 1950, avec le début du processus d'intégration européenne, et il a connu des phases d'intensité inégales¹⁵. Très vif dans les années 1950, il a subi une inflexion dans les années 1960-1970, au moment où la guerre froide et la décolonisation ont recentré le débat sur le déclin de l'Europe en tant que puissance mondiale et sur la place qu'elle allait occuper dans le contexte international. La question a repris de l'importance dans les années 1980-1990, à partir notamment des travaux menés par les spécialistes en sciences de la communication sur la présence (ou l'absence) des nouvelles européennes dans les médias nationaux. L'espace public européen a ainsi fait l'objet, dans les dernières années, de nombreux projets de recherche, entrepris par des équipes transnationales. L'un des plus importants a été mené par le Groupe de recherche Espace Public Européen (EPE), une équipe pluridisciplinaire comprenant des spécialistes en sciences politiques, en sciences de la communication et des sociologues, dont l'objectif a été de décrire les stratégies de communication politique et médiatique des acteurs socio-politiques à l'intérieur de l'Union européenne et de redéfinir dans un cadre européen des concepts souvent forgés dans des cadres nationaux. Les résultats de travaux de l'EPE ont été publiés dans les ouvrages *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction* et *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*¹⁶.

À l'heure actuelle, les débats sur l'espace public européen s'articulent selon les orientations suivantes. Selon un premier point de vue, adopté surtout par les historiens, un espace européen de communication a existé au moins depuis le Moyen Âge. Il serait représenté par les réseaux de communication des savants, des hommes d'Église, des artistes, des

¹⁵ Sur ce point voir l'état des lieux établi par Helmut Kaelble : « The European Public Sphere », in : Robert Frank, Hartmut Kaelble, Marie-Françoise Lévy *et al.*, *Un espace public européen en construction*, *op. cit.*, pp. 41-55.

¹⁶ Arnaud Mercier (dir.), *Vers un espace public européen ? Recherches sur l'Europe en construction* et *L'Europe qui se construit : réflexions sur l'espace public européen*, Paris, L'Harmattan, 2003.

lettrés, des diplomates. Il désignerait donc un espace de communication transnationale, à l'échelle européenne, portant sur des sujets relevant des intérêts communs et soumis à la discussion de tous. La « République des Lettres » serait ainsi la première forme de l'espace public européen¹⁷.

Une deuxième position affirme qu'un espace public à dimension européenne n'a jamais existé. Les seuls espaces publics existants seraient des espaces partiels, dont la consistance historique et politique serait limitée au cadre de l'État-nation, ou encore des espaces propres à certaines catégories déterminées (les hommes politiques, les savants, les femmes, les groupes ethniques, les experts, etc.)¹⁸. Il existerait donc en Europe plusieurs sous-espaces publics mais non pas un espace public européen unique. Il convient de remarquer que cette position décrit plus un espace commun – dans le sens d'un espace qui appartient à une communauté particulière – qu'un espace public au sens propre¹⁹.

Un troisième courant considère l'espace public européen comme n'existant pas encore mais destiné tôt ou tard à apparaître. La question qui se pose alors est de savoir si cela va se faire par le haut, à travers une action délibérée de la part des institutions, ou par le bas, comme jaillissement spontané de la société civile. Les partisans de cette position se divisent ainsi entre ceux qui adoptent une perspective du « fonctionnalisme culturel », considérant l'espace public comme conséquence des héritages culturels et des valeurs partagées au niveau européen (autrement dit comme produit d'une identité culturelle européenne qui va progressivement de mieux en mieux se définir et que les citoyens européens vont de plus en plus reconnaître comme la leur) et ceux qui adoptent celle du « volontarisme institutionnaliste », estimant nécessaire l'intervention des institutions pour mettre en place un espace public qui autrement ne pourra jamais voir le jour²⁰.

¹⁷ Ainsi Giselle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe. De la formation des États-nations à la mondialisation, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, La Découverte, 2009.

¹⁸ Par exemple Erik O. Eriksen « Conceptualizing European Public Spheres – General, Segmented and Strong Publics », in : *ARENA Working Paper* 2004, pp. 1-3, et Éric Dacheux, « Nouvelle approche de l'espace public européen », art. cit., Nous renvoyons également à la contribution de Corinne Doria dans le présent volume : « Une nouvelle 'République des Lettres' ? La sociabilité des intellectuels européens au début du XIX^e siècle ».

¹⁹ Voir à ce sujet Étienne Tassin, « Espace commun ou espace public ? L'antagonisme de la communauté et de la publicité », in : *Hermès*, 10/1991, pp. 23-37.

²⁰ Cf. Robert Frank, « Conclusion », in : Robert Frank, Hartmut Kaeble, Marie-Françoise Lévy et al., *Un espace public européen en construction, op. cit.*, pp. 249-257. Nous renvoyons également aux pertinentes remarques de Gisèle Sapiro sur les tentatives faites pour « créer » un imaginaire collectif européen : Gisèle Sapiro (dir.), *L'espace intellectuel en Europe, op. cit.*, pp. 5-25.

Une dernière position soutient qu'un espace public européen n'existe pas et qu'il sera très difficile à concrétiser faute d'un certain nombre de conditions considérées comme nécessaires, telles qu'une langue commune et une identité européenne ressentie comme telle par les citoyens. La preuve serait le fait qu'en dépit de l'existence depuis soixante ans d'institutions politiques et économiques européennes et en dépit de la place croissante des nouvelles « européennes » dans les médias, les identités nationales demeurent les identités de référence et qu'elles se révèlent au final beaucoup plus fortes qu'une supposée identité européenne.

À l'heure où, à travers Internet et les réseaux sociaux, l'espace public européen est en train de se reconfigurer, le moment paraît être venu pour une réflexion globale à la fois historique, méthodologique et politique. Comment appréhender, du point de vue méthodologique, l'espace public européen ? Quelle est l'actualité de la définition donnée par Habermas il y a 50 ans ? Comment l'espace public européen va-t-il se configurer dans l'avenir ?

Pour explorer toutes les dimensions de cette problématique, une rencontre internationale interdisciplinaire a été organisée à Paris les 9 et 10 octobre 2014 dans le cadre du Labex EHNE (*Écrire une Histoire Nouvelle de l'Europe*). Ce volume rassemble une partie des contributions d'historiens, de philosophes, de sociologues et de juristes qui ont accepté de confronter leurs approches.

Les deux premières parties de l'ouvrage exposent les outils sociologiques, politologiques et juridiques permettant d'appréhender la problématique de l'espace public européen. Les trois parties suivantes inscrivent cette problématique dans le temps et l'espace de sa réalisation. Dans la partie III, on défend l'idée que les prémices de la conception *contemporaine* de l'espace public européen ont pris corps au XIX^e siècle, le « siècle des nationalités ». La partie IV poursuit la réflexion en confrontant cette conscience européenne aux dimensions du monde vécu local et national, la partie V en intégrant les problématiques nouvelles qui transforment la perception du monde vécu. Les « études de cas » qui les composent visent à décrire les modalités de fonctionnement de l'espace public et à préciser l'application sociologique qui peut être faite du concept, auquel les sciences sociales de terrain reprochent son caractère général²¹, tandis que d'autres, comme le sociologue Klaus Eder – dont Jörg Requate reprend ici la critique –, le tiennent pour trop normatif.

²¹ Voir les remarques d'Andy Smith dans l'article « L'« espace public européen » : une perspective trop aérienne », in : *Critique internationale*, 2/1999, pp. 168-180.

Elles permettent aussi et surtout de faire surgir une question : l'espace public européen est-il une construction sociale, voire même sociétale, ou politique ? Au vu de l'inefficacité des dispositifs institutionnels censés établir le lien entre l'opinion publique – plus exactement : les opinions publiques nationales – et la gouvernance politique de l'Europe, la question mérite à coup sûr d'être posée. Le déficit de légitimité des institutions européennes et l'abîme entre les « politiques » qui siègent au Parlement européen ou – pire – sont membres de la Commission permettent de penser que, pour l'instant, la voie électorale n'est pas le vecteur le plus efficace de la démocratie et de la promotion d'un « espace public européen ». À l'inverse, les dynamiques protestataires antinucléaires contribuent à produire l'espace public dans lequel ses actions s'inscrivent. En ce sens, elles sont « institutantes » : elles instituent un espace public oppositionnel transnational. Le rappel des protestations contre l'implantation de la centrale atomique de Creys-Malville joue dans ce volume le rôle décisif d'un rappel à la démocratie. Dans la formulation de Mikaël Chambru : « Une acceptation de l'espace public attachée à la rationalité communicationnelle ne permet pas de faire surgir le potentiel de résistance, les capacités expressives de la mouvance antinucléaire et son potentiel normatif dans le champ théorique ».

Il faut donc aussi – et peut-être même avant tout – problématiser l'espace public européen comme un lieu d'affrontement politique se construisant dans l'action et comme le lieu de l'expression des conflits d'une société instaurant avec elle-même un lien de réflexivité critique.